



ACCOMPAGNER LES SALARIÉS VERS LES SOLUTIONS ALTERNATIVES EN ISERE (38)

En Isère, les déplacements domicile-travail représentent près de 20% des déplacements et une part importante est réalisé dans le périmètre des intercommunalités, soit des trajets moyens compris entre 10 et 17 km¹. L'AGEDEN accompagne les entreprises et leurs salariés pour faire évoluer les modes de déplacement pendulaires qui constituent des trajets facilement appréhendables de par leur régularité.



CONTEXTE

> Le territoire

L'Isère compte 1,258 millions d'habitants dont 35 % dans la métropole de Grenoble, soit 820 000 personnes sur le périmètre d'intervention de l'AGEDEN (en dehors de la métropole grenobloise et en complément des acteurs présents).

Le département de l'Isère dispose d'infrastructures de transport de premier plan : 265 km d'autoroutes, 5160 km de route, 418 km de voies ferrées en cours de modernisation, 1625 km de pistes cyclables sur 12 voies vertes, 79 lignes de transport en commun au niveau départemental dont 7 lignes express.

Ces équipements permettent un accès facile et possible en mode alternatif (vélo, covoiturage et transports en commun) entre les pôles générateurs de flux. En dehors de ces axes principaux, les solutions alternatives demandent encore à être développées afin de permettre aux territoires peu denses d'être moins dépendants de la voiture individuelle, mode largement utilisé sur le territoire.

104 044 établissements, représentant 521 148 emplois, composent le tissu économique de l'Isère qui se positionne sur des secteurs à forte croissance comme la santé, l'environnement et les énergies nouvelles, l'infiniment petit et les solutions miniaturisées.

> L'action du territoire

C'est en lien avec ces territoires peu denses que l'AGEDEN a développé un programme d'actions de sensibilisation, d'animations et d'expérimentations portant sur l'accompagnement au changement de comportement et ciblant particulièrement les salariés.

PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE

> Contexte et objectifs

Les salariés ont été identifiés par un certain nombre de territoires comme l'une des cibles prioritaires à laquelle proposer des solutions de mobilité et d'accompagnement du changement de comportement.

¹ Les données issues de [l'observatoire des déplacements](#) sur la grande région grenobloise de 2016 // Les données issues de [l'enquête ménage déplacement 2015 sur le Nord-Isère](#)

Certains territoires, comme la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI), animent des Plan de mobilité inter-entreprises (PDMIE) qui fédèrent les entreprises autour de la question de mobilité et constituent des contextes favorables pour la mutualisation des besoins.

La solution proposée consiste à travailler avec les entreprises afin de pouvoir mener des actions auprès des salariés sur les trajets spécifiques domicile-travail.

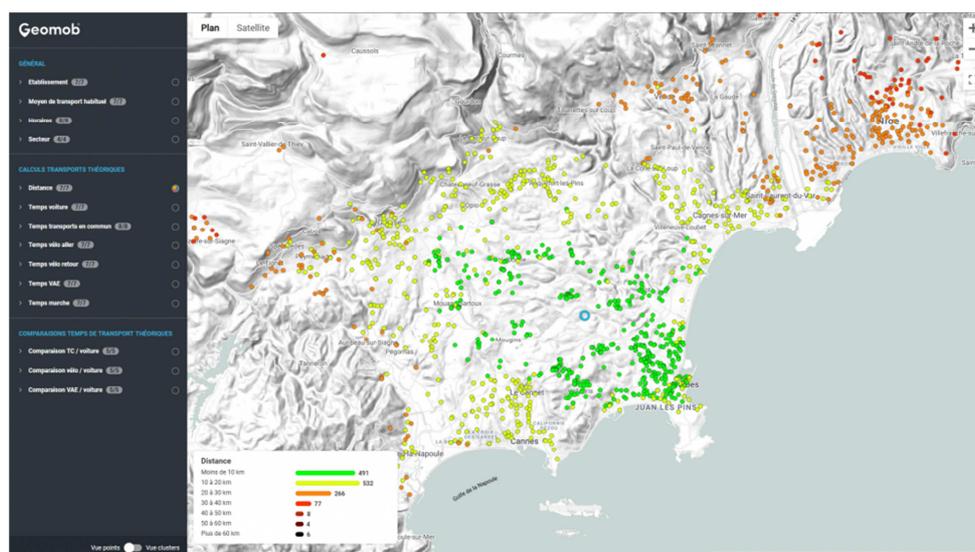
> Les actions menées

Il s'agit de travailler avec la direction et le service des ressources humaines des entreprises afin de récupérer un fichier anonymisé des salariés, comportant les éléments suivants :

- Lieu de travail
- Lieu de résidence
- Horaires de travail (fixe ou flexible)
- Contraintes organisationnelles (enfant à charge)
- Mode de déplacements utilisé

Ces éléments sont importés sur un outil de cartographie dynamique – [Géomob](#) – qui permet, par une lecture en colorimétrie, de mettre en avant les potentiels de report modal, en comparant les temps de trajet à vélo et en transports en commun par rapport à la voiture, et d'identifier facilement les poches de covoiturage.

Cet outil, présenté dans un premier temps à la direction, fait ensuite l'objet de sessions d'animation avec les salariés : soit sous la forme de rendez-vous flash planifiés afin d'individualiser les conseils apportés, soit lors de réunion d'équipe pour créer une dynamique au sein de l'entreprise.



En complément, il est indispensable d'apporter des informations précises sur l'offre en mobilité :

- Transports en commun : offre tarifaire, nom des lignes et fréquence ;
- Covoiturage : plateformes de mise en relation et partage des frais ;
- Vélo : itinéraires, liste des ateliers de réparation et vélocistes du territoire.

> Les résultats

L'expérimentation est en cours.

> Les leçons tirées

L'outil permet une mise en lumière des données communicante très appréciée. Il est indispensable d'associer à cet outil une approche individuelle pour lever les freins, permettre aux salariés de se projeter et accompagner le report modal.

> Les perspectives

L'outil présente un réel intérêt pour les zones d'activités afin de montrer le potentiel de covoiturage inter-établissements.

De nombreuses autres applications peuvent être imaginées, notamment pour les démarches d'éco-mobilité scolaire.

Les acteurs impliqués

Entreprises

Contact

AGEDEN
Orélie GUILLOT
Chargée de mission mobilité
06 82 43 83 87
oguilott@ageden38.org

LE PROJET EN BREF

Année de la création de la solution : 2020

Niveau de maturité :
En cours

Coûts de la solution :
Logiciel : fonction du nombre de salariés
Autres coût : il s'agit essentiellement de coûts humains pour préparer et animer le dispositif.

Temps nécessaire :
3 mois

